



MIMS 3^{ème} FORUM INNOVATION SANTÉ

19-20/10/2023
Palais des Congrès
Futuroscope/POITIERS

STARTUPS INNOVANTES
FORMATION DPC

MIMS Cabinet Médical 2030

- Date limite d'inscription 03/10/2023
- Places limitées

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN CABINET MÉDICAL POUR LE BIEN DU PATIENT: ENTRE UTOPIE ET PRAGMATISME*

Formation Professionnels de santé

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE DE FORMATION MÉDICALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La Maison de l'Innovation de la MÉDECINE SPÉCIALISÉE

médéréé



- Médecine générale
- Autres spécialités médicales concernées par la prise en charge ANDPC* :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Dermatologie et vénéréologie • Endocrinologie-diabétologie-nutrition • Gynécologie médicale • Gynécologie obstétrique • Hépato-gastro-entérologie • Médecine cardiovasculaire • Médecine vasculaire • Néphrologie • Neurologie | <ul style="list-style-type: none"> • Oncologie • Ophtalmologie • Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale • Pédiatrie • Pneumologie • Psychiatrie • Radiologie et imagerie médicale |
|--|--|

Autres spécialités concernées par la prise en charge ANDPC* :
Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire



Formation d'une demi-journée en présentiel lors du Forum Innovation Santé le **jeudi 19 octobre 2023 à partir de 13h45** au Palais des Congrès du Futuroscope à Poitiers.



Dr Jalila Jbilou MD, PhD
Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick
Université de Moncton - Canada

Pr Salah-Eddine El Adlouni **Intervenants**
Faculté des Sciences
Département de mathématiques et de statistiques
Université de Moncton - Canada



S'INSCRIRE



mims-france.fr | contact@mims-france.fr | 06.33.52.69.25



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN CABINET MÉDICAL POUR LE BIEN DU PATIENT: ENTRE UTOPIE ET PRAGMATISME*

Tout médecin est principalement préoccupé **par la santé et le bien-être de ses patients.**

Dans cette perspective, l'amélioration du diagnostic et du traitement, et de la prise en charge médicale globale, passe par la mise en place d'une approche centrée sur le patient et une prise de décision partagée et informée par des données probantes.

L'intelligence artificielle est une technologie révolutionnaire qui a la capacité de promouvoir l'engagement et l'observance des patients, de faire progresser les alternatives de traitement et d'améliorer l'efficacité administrative et opérationnelle dans la pratique médicale.

Toutefois, son utilisation optimale et efficace fait face à certains défis et limites.

Cette formation vise à offrir aux professionnels de santé, et notamment les médecins, **une synthèse des opportunités, obstacles et limites** de l'application de l'intelligence artificielle en cabinet médical ou clinique.

Elle sera aussi une occasion pour les participants de connaître et d'appliquer les lois et règlements régissant **la gestion et l'exploitation des données de santé** ainsi que **d'explorer des outils technologiques** de différentes sociétés qu'ils pourront tester dans leur cabinet médical ou clinique.

Les principaux enjeux éthiques, déontologiques, légaux, sociaux et économiques seront discutés en groupe. Cette formation permettra donc aux médecins d'acquérir certaines des compétences visées par le Référentiel socle et transversal de compétences relatives au module Numérique en santé, plus spécifiquement celles des rubriques « Données en santé » et « Cybersécurité en santé ».

Certaines des compétences décrites dans les autres rubriques seront aussi abordées pour mieux cerner les enjeux liés à l'utilisation des outils technologiques pour la communication avec les patients ainsi que pour la collecte, le stockage, la gestion et l'exploitation des données en santé.

S'INSCRIRE

mims-france.fr | contact@mims-france.fr | 06.33.52.69.25



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN CABINET MÉDICAL POUR LE BIEN DU PATIENT: ENTRE UTOPIE ET PRAGMATISME*

Objectifs pédagogiques :

1. Acquérir une compréhension théorique de l'intelligence artificielle en médecine ainsi que de son potentiel et ses défis
2. Connaître et appliquer les lois et règlements relatifs à la gestion et l'exploitation des données de santé
3. Décrire les apports de l'intelligence artificielle pour l'organisation et la gestion du cabinet médical ou de la clinique
4. Décrire les apports de l'intelligence artificielle pour le suivi et la prise en charge des patients
5. Identifier les opportunités d'application de l'intelligence artificielle dans son cabinet médical ou sa clinique

Évaluation (en ligne, questionnaire électronique) :

1. Administration d'un sondage pré-atelier : 2 semaines avant l'atelier
2. Administration d'un court sondage à la fin de l'atelier
3. Administration d'un sondage post atelier : 3 mois après l'atelier
4. Envoi d'un récapitulatif des résultats de l'évaluation

S'INSCRIRE

mims-france.fr | contact@mims-france.fr | 06.33.52.69.25

* En attente de validation par l'ANDPC, cette formation se déroule dans le cadre d'un congrès